

## Annexe

Les entreprises éligibles sont celles ayant au moins un point de vente fermé dans l'un des secteurs suivants :

- Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers
- Grands Magasins
- Autres commerces de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire
- Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
- Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
- Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
- Commerce de détail de matériels audio/vidéo en magasin spécialisé
- Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
- Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé
- Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
- Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé
- Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
- Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
- Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
- Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
- Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
- Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
- Commerces de détail d'optique
- Commerces de détail de charbons et combustibles
- Autres commerces de détail spécialisés divers
- Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
- Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
- Réparation d'équipements de communication
- Réparation de produits électroniques grand public
- Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin
- Réparation de chaussures et d'articles en cuir
- Réparation de meubles et d'équipements du foyer
- Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie
- Réparation d'autres biens personnels et domestiques
- Blanchisserie-teinturerie de détail
- Coiffure et soins de beauté
- Entretien corporel.